



Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 54	Membres présents : 44	Absent(s) excusé(s) : 7	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 3
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 20 janvier 2026

Vote(s) pour : 47
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 26 janvier 2026,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, 1er Vice-Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Damien PARMENTIER.

Point n°2026-01-26-BD-42 :

Recrutement par la voie contractuelle.

Rapporteur : Monsieur Daniel DEFAUX

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la Fonction Publique, et notamment ses articles L. 332-8 et L. 332-12,
VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale,
VU le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,
VU la délibération du Conseil Métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU les déclarations de vacance de poste effectuées auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle,
CONSIDERANT qu'après examen des candidatures reçues à l'issue des offres d'emploi diffusées pour ces postes, il n'a pas été possible de recruter un candidat selon les conditions statutaires de la Fonction Publique Territoriale (par voie de mutation, de détachement ou sur liste d'aptitude),

DECIDE de recruter par la voie contractuelle, en application du Code Général de la Fonction Publique, et notamment ses articles L. 332-8 et L. 332-12, les postes suivants :

- 1 Archéologue spécialiste anthropologie au grade d'Attaché de conservation du patrimoine
- 1 Responsable de la cellule référents applicatifs à la Direction des Systèmes d'Information au grade d'Ingénieur et Attaché
- 1 Responsable jour au sein du Service Centre Supervision Urbain au grade de Rédacteur
- 1 Chargé d'étude transport urbain au grade de Technicien
- 1 Responsable secteur collecte au grade d'Attaché et Ingénieur

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer avec les candidats retenus pour ces postes un contrat de travail sur le fondement des articles L. 332-8 et L. 332-12 du Code Général de la Fonction Publique et conformément aux dispositions précitées.

DJP 75

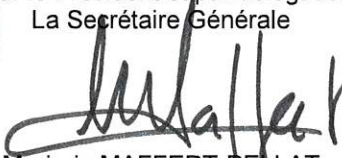
Metz, le 27 janvier 2026

Le Secrétaire de séance


Damien PARMENTIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20260126-2026-01-BD42-DE

Numéro de l'acte : 2026-01-BD42
Date de décision : lundi 26 janvier 2026
Nature de l'acte : DE
Objet : Recrutement par la voie contractuelle.
Classification : 4.2 - Personnel contractuel
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 29/01/2026
Numéro AR : 057-200039865-20260126-2026-01-BD42-DE
Document principal : 99_DE-42.pdf

Historique :

29/01/26 13:47	En cours de création	
29/01/26 13:48	En préparation	Catherine DELLES
29/01/26 15:04	Reçu	Catherine DELLES
29/01/26 15:05	En cours de transmission	
29/01/26 15:10	Transmis en Préfecture	
29/01/26 15:15	Accusé de réception reçu	